

SECONDE GT

SECTION BINATIONALE RENTREE 2026

Dossier de candidature à transmettre par le collège au lycée demandé pour le **lundi 11 mai 2026**.

Section binationale Abibac (franco-allemand)

14 Lycée S. Allende - Hérouville Saint clair

76 Lycée G. Flaubert - Rouen

Section binationale Bachibac (franco-espagnol)

14 Lycée Ch. de Gaulle - Caen

76 Lycée Val de Seine - Grand Quevilly

Section binationale Esabac (franco-italien)

14 Lycée A. Fresnel - Caen

Ce dossier doit comporter les documents suivants, classés dans une pochette :

1. La fiche « candidature à l'entrée en seconde GT Abibac, Bachibac, Esabac », téléchargeable également sur le site du lycée, dûment renseignée et comportant :

- l'avis du professeur de la langue fondé sur le niveau de compétences linguistiques écrites et orales ainsi que sur la motivation de l'élève dans la langue vivante (en référence au « cadre européen commun de référence ») : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>
- l'avis du professeur principal,
- l'expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève (séjours ou stages dans un pays où la langue concernée est pratiquée, échanges organisés ou non, élève bilingue pour raisons familiales...),

2. Les bulletins scolaires de 4^e et de 3^e (*deux trimestres ou un semestre*).

3. Autres documents permettant de renseigner la commission sur la demande de l'élève.

Procédure :

Le proviseur du lycée d'accueil réunit une commission pour examiner les candidatures. Cette commission peut demander un entretien complémentaire, uniquement dans le cas d'élèves bilingues n'ayant pas suivi l'enseignement linguistique correspondant au collège conformément à la note de service n° 2011-034 du 22-2-2011.

Le proviseur du lycée d'accueil établit une liste ordonnée des élèves retenus (liste principale et liste supplémentaire) en fonction de leurs compétences linguistiques et de leur motivation. Il adresse cette liste à l'IA-DASEN (service de la DSDEN en charge de l'affectation des élèves) avant **le 28 mai 2026**.

Le lycée de la section demandée informe les établissements d'origine des candidatures retenues ou non. Les familles des élèves présélectionnés confirment leur candidature lors de la procédure académique Affelnet-Lycée.

L'affectation définitive sera prononcée par l'IA-DASEN et connue lors de la publication des résultats de l'affectation **le 30 juin 2026**.



**CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN SECONDE GT
SECTION ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC**


Formation demandée :

Sexe : F G


NOM :

Prénom : Date de naissance :

Nom prénom représentant légal : Adresse :

 Mél:

Nom prénom représentant légal : Adresse :

 Mél:

Etablissement actuel (nom et commune) :

Classe actuelle : LV1 : LV2 :

Boursier : oui non

Code zone géographique

--	--	--	--	--	--

Date et signature des représentants légaux

A renseigner par l'élève

Expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève (séjours ou stages dans un pays où la langue concernée est pratiquée, échanges organisés ou non, élève bilingue pour raisons familiales ...)

A renseigner par l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine

Avis motivé du professeur de la langue vivante concernée sur les compétences écrites et orales et l'intérêt manifesté en classe par le candidat.

Nom du professeur de langue vivante

Signature :

Date :

Avis motivé du professeur principal

Nom du professeur principal

Signature :

Date :

A renseigner par le chef d'établissement

Avis motivé du chef d'établissement

Nom du chef d'établissement

Signature :

Date :